

Procès-verbal du conseil municipal 24 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 avril, s'est réuni à 10 heures au lieu habituel des séances sous la présidence de LEDESERT Philippe, Maire.

Présents : Philippe Ledésert, Stéphanie Margiela, Pascale Padilla, Christian Gleize, Aurore Lallement, Cécile Mathieu

Pouvoir : Laure de Matharel à Cécile Mathieu

Nombre de membres présents : 7.

Nombre de membres votants : 8.

Le Maire ouvre la séance, il constate que le quorum est atteint.

Cécile Mathieu est nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2023 :

Laure de Matharel dans une note communiquée à Cécile Mathieu demande que soit indiquée dans le procès-verbal son intervention concernant le devenir de la gestion de l'eau et l'engagement de procédures qui facilitent le transfert de compétences aux communautés de communes. Philippe Ledésert répond que c'est obligatoire dans l'état actuel de la législation. Il propose aux membres du conseil intéressés de l'accompagner à la réunion d'information organisée par l'AMF26 qui se tiendra 30 mars à Grignan. Laure Matharel dit qu'elle est disponible.

Cette mention sera rajoutée au PV.

Pour le reste approuvé à l'unanimité.

2) Décision modificative n°1 budget communal – Crédits supplémentaires amortissements.

La trésorerie du budget 2023 fait apparaître 2 anomalies.

Réaffectation prévue pour rétablir l'équilibre (notamment chapitre 42).

Unanimité.

3) Présentation du devis renégocié pour la mise à niveau des bouches à clé sur la D185 B.

Le devis de 150 Euros par bouche à clé a été renégocié à 80 Euros.

La mise à niveau des chambres France Télécom sera prise en charge par orange.

Soit un total de 3920 € au lieu de 6100 €HT.

Unanimité.

4) Questions et informations diverses

- Carte carburant : la station-service Bouchonneau pratiquant des prix supérieurs à la normale il est question de souscrire une carte carburant auprès de Super U Nyons. **Unanimité**

- Guirlandes de Noël : la location d'une nacelle à Nyons location reviendrait à 300 € par jour alors que Vaison location VLM propose 160 € HT la journée.

D'autres travaux pourraient être prévus notamment le nettoyage des chéneaux de la Halle...

- Prochain conseil municipal : initialement prévu les 10 ou 11 mai il sera décalé en juin.

- Panneau de limitation de vitesse 30, Route de Fontin : Cécile Mathieu mentionne que ces 2 gites devraient ouvrir au début de l'été. Il y aura donc des piétons sur la route de Fontin, or le panneau de limitation 30 ne commence que Rue de la Combe. Les maisons des familles Mathieu et Planche ne sont donc pas incluses... Serait-il envisageable soit de décaler le panneau existant, soit d'installer un nouveau panneau au niveau de l'entrée dans le village côté Chateauneuf de Bordette ? Est-il possible de passer de 80 à 30 ?
Le maire peut en faire la demande dans le cadre des amendes de police et ce avant le 30 juin prochain.

- Mise à jour du plan communal de sauvegarde : il n'est pas nécessaire de faire un appel à volontaires dans la Gazette. Juste une note d'information.
Il faudrait prévoir un responsable par quartier.
Pour le secrétariat qui est en charge de faire circuler l'information il faut une personne qui habite sur place.
L'application panneau pocket transmet les informations communales (modifier l'intitulé : Les Pilles au lieu de Mairie Les Pilles).

Séance levée à 10 h45.

Le Maire, Philippe LEDESERT



La secrétaire de séance, Cécile MATHIEU

